

AVIS D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU PROFESSEUR DES ECOLES MAITRE FORMATEUR

SESSION 2019-2021

➤ CADRE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 20 Juillet 2015 (JO du 22/07/2015)
Circulaire n°2015-109 du 21 Juillet 2015

➤ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Situation administrative :

Les candidats doivent être **obligatoirement** instituteurs ou professeurs des écoles **titulaires**.

- Services exigés : Les candidats doivent justifier, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins **5 années de services effectifs** à temps complet, ou leur équivalent. Sont également pris en compte les services effectués, dans les mêmes conditions, hors du territoire national.

➤ REUNION D'INFORMATION

**Une réunion d'information se tiendra le 15 Mai 2019, de 14h00 à 16h30
à l'ESPE de Mont Saint Aignan - Amphi 255**

➤ MODALITES D'INSCRIPTION

Les registres d'inscription seront ouverts du 03 Juin au 28 Juin 2019 à 17h

Les candidats devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de Rouen à l'adresse suivante :

<http://www.ac-rouen.fr/cafipemf-55130.kjsp>

Attention, les candidats ayant demandé un report des épreuves d'admission lors d'une précédente session, et qui souhaitent participer aux épreuves d'admission en **2020**, devront **OBLIGATOIREMENT** se manifester par mail, avant le **13 Septembre 2019** auprès de la gestionnaire de la certification à l'adresse suivante :

marie-line.dubuisson@ac-rouen.fr

L'état des services sera à envoyer, dûment complété et signé, **par mail** à l'adresse suivante :

marie-line.dubuisson@ac-rouen.fr

Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais.